

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL MAC

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Cette formation s'adresse

A toute personne désireuse d'actualiser ses compétences en secourisme et en prévention des risques

Pré requis : être titulaire du certificat SST depuis moins de 2 ans

Que dit la réglementation

Le certificat de SST est valable 24 mois.

Le maintien et l'actualisation des compétences est obligatoire tous les 24 mois pour que le certificat SST reste valide (cf. document de référence de l'INRS)

La formation proposée répond parfaitement à la conformité réglementaire.

Points forts

- Experts qualifiés et expérimentés
- Conformité réglementaire
- Méthodes pédagogiques variées
- Formation certifiante

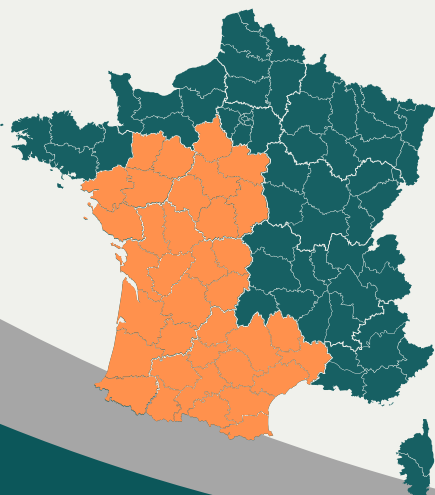
Durée de la formation

1 jour - 7h

INTRA/INTER

Ce que vous allez apprendre :

- Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir.
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la Santé et Sécurité au Travail.



I- Domaine de compétence 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST
2. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

Protéger de façon adaptée

1. Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
2. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
3. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

Examiner la victime

1. Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
2. Reconnaître les autres signes affectant la victime
3. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

1. Définir les différents éléments du message d'alerte
2. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
3. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

Secourir la victime de manière appropriée

1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

II. Domaine de compétence 2 : Contribuer à la prévention des RP dans l'entreprise.

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

1. S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
2. Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
3. Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation alterne des exposés théoriques partagés en video-projection et/ou avec un tableau blanc, et leur mise en application individuellement ou en petit groupe sur des cas pratiques au plus proche de la réalité des participants.

Un support et des modèles au format numérique et/ou papier seront remis à chaque participant.

Les échanges et le partage de bonnes pratiques sont encouragés par des activités en groupe pour favoriser l'intelligence collective.

ÉVALUATION ET VALIDATION

En amont de la formation

- Un questionnaire en amont du parcours permet de vous positionner et faire le point sur votre démarche actuelle et vos outils mis en place. Vous pourrez également nous partager vos besoins et attentes.

Au cours de la formation

- Evaluation continue de la progression pédagogique du participant par le formateur tout durant la formation au moyen de mises en situation, travaux pratiques et exercices, QCM portant sur les objectifs opérationnels définis :
 - Intervenir face à une situation d'accident du travail
 - Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

En fin de formation

- Emargement des participants par demi-journée de formation
- **Certificat INRS de Sauveteur Secouriste du Travail** sera délivré aux participants ayant :
 - participé à la totalité de la formation
 - satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives (sinon remise d'une attestation de présence/formation uniquement)

Évaluation qualitative

- Afin de constamment améliorer notre offre, un questionnaire qualité est à remplir par les stagiaires à l'issue de la formation.



VOTRE FORMATEUR

Cédric BENOIT

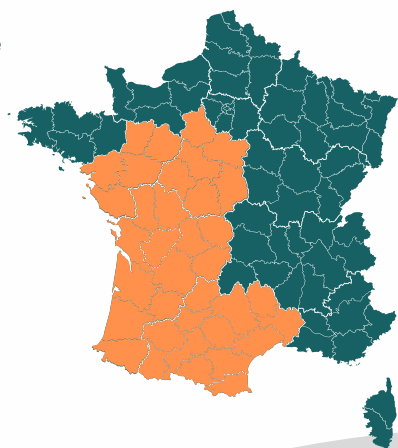
Formateur expert spécialisé dans la sécurité des biens et personnes, sécurité incendie, secours à la personne
IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels) Nouvelle Aquitaine
Pour plus d'information sur le programme, contactez nous par mail et sollicitez **Cédric**



VOTRE FORMATEUR

Thomas VITET

Formateur SST/SSCT/EPI/GESTES ET POSTURES/PIC F-PAE FPS
Formateur RPS
Auditeur et rédacteur DUERP
Chef d'agrès 8 ans SDIS86 et 9 ans Sapeurs Pompiers de Paris
Pour plus d'information sur le programme, contactez nous par mail et sollicitez **Thomas**



DÉLAI D'ACCÈS

Pour les formations intra-entreprise ou individuelles, un délai de 15 jours est nécessaire pour adapter le contenu au cahier des charges spécifique de votre entreprise.

Délais d'inscription en INTER : au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

En cas de financement par un tiers (OPCO, FAF...), merci de tenir compte des délais d'obtention de l'accord de financement.

INTER (regroupant différentes entreprises)

- En présentiel, minimum 4 et 10 maximum participants/session
- Tarif net de taxe : 150 €/participant.
- La formation se déroule de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

En INTER : nous pouvons vous accueillir sur les régions de l'Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Centre Val de Loire

INTRA (chez vous, rien que pour votre équipe)

- En présentiel, minimum 4 et 10 maximum participants/session
- Dans vos locaux
- Sur devis, nous consulter
- A planifier selon vos disponibilités

En INTRA : nous intervenons sur les régions de l'Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Centre Val de Loire

ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes engagés et sensibles à l'accueil et l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concernés, veuillez contacter **Marjorie DERCOURT**, joignable par mail à l'adresse suivante :

contact@mdrhformation.fr ou par téléphone au **06 70 75 09 34**.

PLUS D'INFORMATIONS

Les fondateurs et dirigeants de **MDRH FORMATION** se tiennent à votre disposition



Marjorie Dercourt

Relation client & Référente handicap

06 70 75 09 34

Frédéric Dercourt

Relation client & Gestion financière

06 81 60 55 58

34 avenue Victor Hugo
79200 PARTHENAY
contact@mdrhformation.fr

www.mdrhformation.fr

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 79 01 489 79 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

"La formation est l'essence de tout succès"